



Facture dommage au domaine public

Par **Joris8**, le **09/02/2013** à **19:02**

Bonjour,

j'aurais besoin de vos conseils concernant une facture que je viens de recevoir.

Il y a 2 semaines j'ai eu un accident seul et la voiture a fini sur le toit, sur la route.

Une fois la voiture sur la dépanneuse la DDE est intervenue pour nettoyer la route, et aujourd'hui je viens de recevoir une facture de 300€ du conseil général pour cette intervention.

Je pense que cela n'est pas justifié, 3 ou 4 personnes sont venues pour un peu de terre sur la route, et c'est le dépanneur qui a fait la majorité du travail de nettoyage.

J'aurai aimé savoir si j'avais un recours contre cette facture, je vous remercie d'avances pour vos réponses.

Par **chaber**, le **09/02/2013** à **19:36**

bonjour

vous transmettez à votre assureur. Bien entendu il y aura malus

Par **Joris8**, le **11/02/2013** à **14:52**

Bonjour,

je viens de contacter l'assurance qui m'a informé qu'ils ne prenaient pas en charge ce type de dégât, auriez vous d'autres solutions ?